

P.04

*L'événement*

LES ANNONCES FORMATION  
ET APPRENTISSAGE  
DE FRANÇOIS HOLLANDE

P.28

*Stratégie*

EURO DE FOOTBALL 2016 :  
CRÉATION D'UN TITRE  
"GRANDS ÉVÉNEMENTS"

P.30

*Portrait*

ISABELLE GAUDRON,  
VICE-PRÉSIDENTE  
TENACE

INFFO  
FORMATION

# INFFO FORMATION

Le magazine des acteurs de la formation professionnelle N° 893 • Du 1<sup>er</sup> au 14 février 2016 [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

P.11 *À la une*

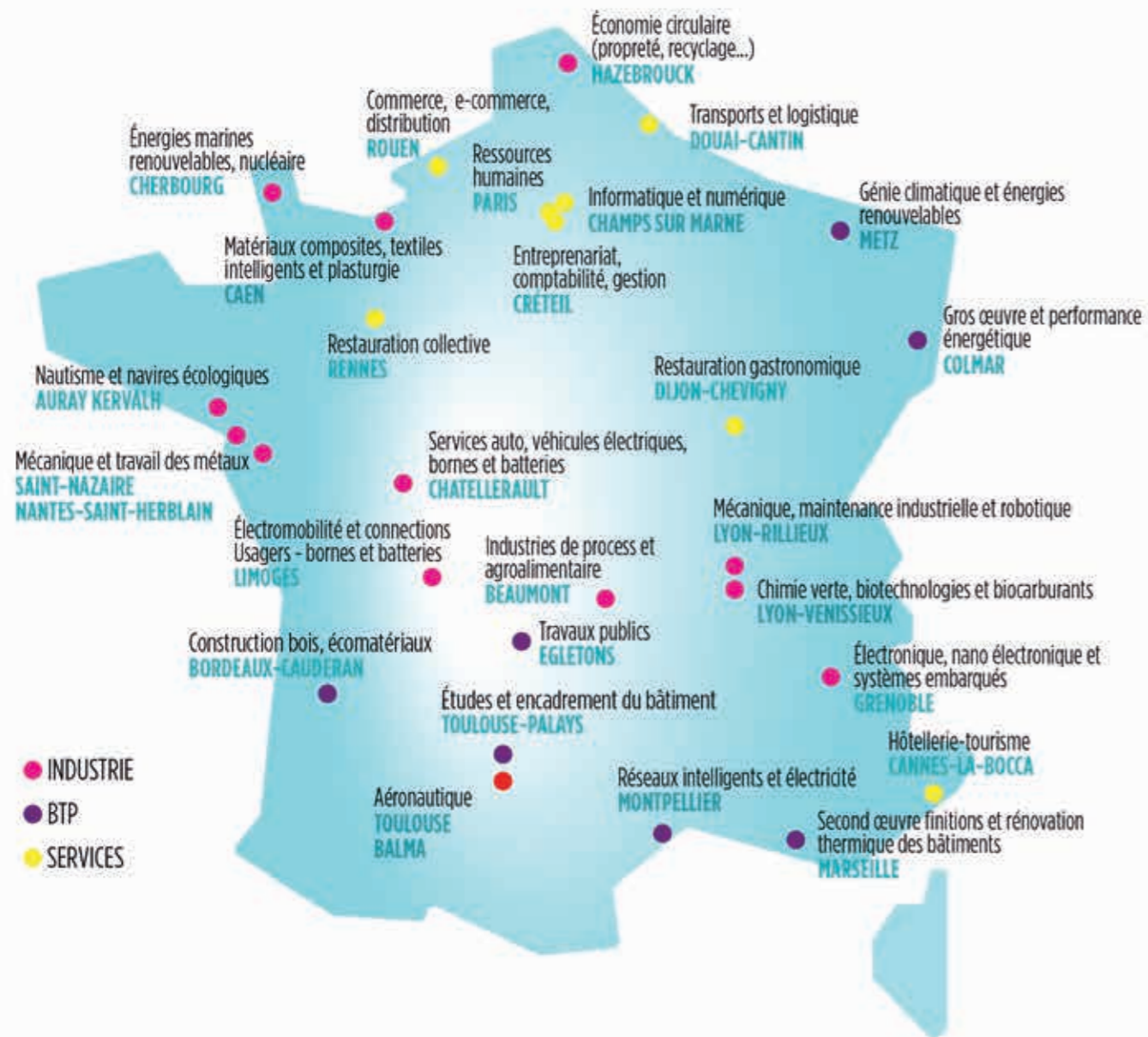
## CESE :

# QUELLE CONTRIBUTION

# À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

40 ans  
VOTRE  
EXPERT  
FORMATION  
Centre Inffo

# L'Afpa accompagne par la formation l'évolution des filières d'avenir

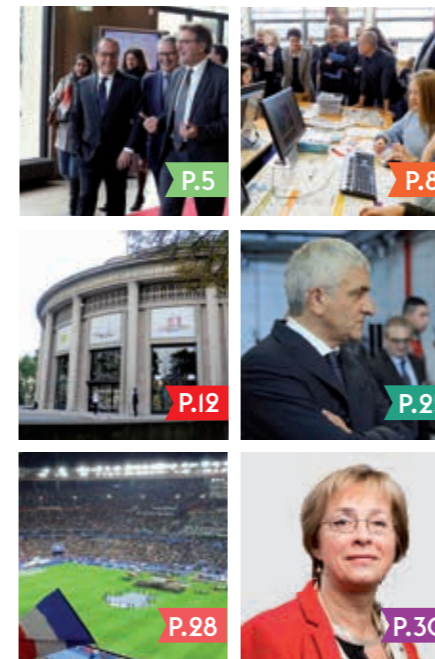


Pour assurer la croissance économique et hisser au meilleur niveau de la compétitivité les filières les plus prometteuses, l'État a identifié des filières d'avenir qui répondent aux enjeux de ré-industrialisation et de transition énergétique.

30 centres stratégiques nationaux sont en charge du renouvellement ou de la création d'une offre de formation et d'ingénierie sur l'une des filières d'avenir.



## Sommaire



p. 4 **L'événement**  
Les annonces formation et apprentissage de François Hollande

p. 6 **L'essentiel**

p. 11 **À la une**  
Quelle contribution à la formation Professionnelle ?

p. 17 **Guide pro**  
**Expertise**  
Le sésame de l'apprentissage à l'échelle européenne  
**Savoir-agir**  
La communication pour renforcer la cohésion de groupe  
**Législation**  
Les nouvelles règles du congé de formation syndicale

p. 21 **Acteurs**

p. 28 **Innovation**  
Euro de football 2016 : création d'un titre "Grands événements"

p. 30 **Portrait**  
Isabelle Gaudron, vice-présidente tenace

p. 32 **Stratégie**  
CNEFP : consolider la culture de l'évaluation et du paritarisme

p. 34 **Tu, vu, entendu**

## En deux MOTS

### Cese

Comment le Conseil économique, social et environnemental contribue-t-il aux débats et discussions en amont des réformes relatives à la formation professionnelle ? Rapporteur de l'avis de 2011 sur la formation professionnelle, l'ancien membre du Cese, Yves Urieta, se félicite de voir la très grande majorité des propositions de ce texte reprises dans l'ANI du 14 décembre 2013 et la loi du 5 mars 2014 (voir pages 11 à 16). Un fait plutôt méconnu. Signe que l'apport du Conseil n'est ni connu ni reconnu à sa juste valeur ? Au cours de la dernière mandature 2010-2015, les conseillers se sont pourtant penchés à de nombreuses reprises sur les thématiques liées à la formation. Ainsi, en 2011, le Conseil a dressé le bilan de quarante ans de formation professionnelle. Tandis que l'an dernier, une expérimentation "zéro chômage" et la sécurisation des parcours des jeunes étaient mises à l'honneur.

### Evaluation

Créé par l'ANI du 5 octobre 2009, le Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle, vient de changer de présidente. Michèle Tallard a succédé à Sandra Enlart. L'occasion de dresser un bilan de l'action de cette jeune institution (voir pages 32 et 33). "A l'issue de ces quatre ans passés à la présidence du CNEFP, l'un de mes regrets est la faible prise en compte par les pouvoirs publics des travaux du Conseil", estime Sandra Enlart. Côté partenaires sociaux, on reconnaît une "responsabilité" dans cette situation, par la voix de Christian Janin, président du Comité paritaire national pour la formation professionnelle. D'où l'intérêt, assure la nouvelle présidente, de "consolider la culture de l'évaluation et du paritarisme".

La rédaction

à suivre...



Retrouvez sur [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr) ce numéro téléchargeable et les documents-clés



**INFFO FORMATION**



est une publication bimensuelle de Centre Inffo • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex  
• [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr) • 01 55 93 91 91 • [redaction.quotidien@centre-inffo.fr](mailto:redaction.quotidien@centre-inffo.fr) • **Directeur de la publication** : Julien Nizri  
• **Rédacteur en chef** : David Garcia • **Rédacteur en chef adjoint** : François Boltz • **Rédactrice-graphiste** : Sandy Brunel  
• **Rédacteurs** : Benjamin d'Alguerre, Knock Billy, Célia Coste, Nicolas Deguery, Béatrice Delamer, Philippe Grandin, Cédric Morin • **Rédacteur-réviseur** : Abdoulaye Faye • **Documentation** : Christelle Monneret • **Service commercial** : Guillaume Fournier • **Commission paritaire** : n° 1217 G 82527 • **ISSN** : 2103-3390 • **Impression** : JF Impressions, 118 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois • **Publicité** : régie FFE, Ingrid Dubocq, 01 40 09 68 47, [ingrid.dubocq@ffe.fr](mailto:ingrid.dubocq@ffe.fr) • **Abonnement** : 190 € HT

# PLAN D'URGENCE POUR L'EMPLOI LES ANNONCES FORMATION ET APPRENTISSAGE DE FRANÇOIS HOLLANDE

Le 18 janvier, le président de la République adressait ses vœux aux forces économiques du pays depuis le Conseil économique, social et environnemental. L'occasion pour lui de dévoiler son plan d'urgence pour l'emploi.

Célia Coste



#### L'IMAGE

Le président de la République adresse ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi depuis le Conseil économique, social et environnemental, le 18 janvier.

**P**lusieurs mesures orientées formation et apprentissage ont été présentées pour inverser la courbe du chômage d'ici 2017. "Nous devons agir pour que la croissance soit plus robuste et pour que les créations d'emplois soient plus abondantes", a précisé le chef de l'État.

Parmi les priorités affichées, celle qui concerne l'apprentissage demeure une pierre angulaire. François Hollande a martelé une nouvelle fois l'importance du dispositif pour l'insertion des

jeunes sur le marché de l'emploi. "Ce que nous voulons, c'est que les jeunes puissent entrer en permanence dans ce dispositif d'apprentissage et que les employeurs puissent multiplier les accueils pour ces jeunes, en portant ce message que l'apprentissage est une filière de réussite et une filière d'excellence." Le Président a indiqué vouloir l'ouvrir aux titres du ministère du Travail afin de permettre une entrée en apprentissage tout au long de l'année. De plus, les entreprises qui le souhaitent pourront ouvrir un CFA. L'alternance au sein de l'Éducation nationale va être renforcée

Le président de la République accompagné du président du Cese Patrick Bernasconi, de Bruno Cavnagné, président de la Fédération nationale des travaux publics, et de la ministre du Travail Myriam El Khomri, après la présentation des vœux.



et 500 nouvelles formations ciblées sur les métiers en tension seront créées. Dans un souci de décloisonnement des parcours, des jumelages entre les lycées professionnels et des CFA seront prévus.

#### Renforcer le contrat de professionnalisation

Rappelant que l'alternance ne concerne pas que les jeunes, le président de la République a affiché sa volonté de encourager le contrat de professionnalisation. "L'objectif pourrait être 50 000 bénéficiaires au lieu de 8 000 aujourd'hui. Et pour y parvenir, l'État apportera un soutien financier sur le modèle des emplois aidés." François Hollande compte bien sur l'engagement des entreprises "et pas simplement celles de l'économie



*Ce que nous voulons, c'est que les jeunes puissent entrer en permanence dans ce dispositif d'apprentissage"*

#### François Hollande

président de la République



sociale et solidaire [...], dans cet accueil des demandeurs d'emploi sous forme de contrat de professionnalisation, et notamment ceux qui sont au chômage depuis trop longtemps".

#### 500 000 formations : une mesure structurelle

Revenant sur le plan des 500 000 formations, le président s'est défendu de vouloir mettre en œuvre une mesure conjoncturelle. "C'est une mesure structurelle fondamentale. L'enjeu, c'est de pourvoir les emplois disponibles et qui ne trouvent

**1**  
MILLIARD  
D'EUROS SERA  
MOBILISÉ  
ET LES  
PARTENAIRES  
SOCIAUX  
APPORTERONT  
LEUR  
CONTRIBUTION.

pas preneurs faute de personnel qualifié en nombre suffisant. L'enjeu, c'est de saisir les nouvelles opportunités liées aux secteurs en expansion : le numérique, la transition énergétique mais aussi les activités traditionnelles pour lesquelles la demande en emplois qualifiés est croissante : l'aéronautique, le bâtiment, la sécurité, le tourisme, le service à la personne."

Il a précisé qu'un milliard d'euros serait mobilisé et que les partenaires sociaux apporteraient leur contribution pour définir les besoins selon les branches et les territoires. Les formations seront aussi orientées vers la création d'entreprise pour les demandeurs d'emploi. "Des moyens nouveaux doivent être dégagés à cette fin", a précisé François Hollande. Une réunion devrait se tenir au début du mois de février entre le Premier ministre, les présidents de Région, les acteurs sociaux, les préfets et le service public de l'emploi pour convenir des modalités pratiques des 500 000 formations en 2016.

#### Prime à l'embauche dans les PME

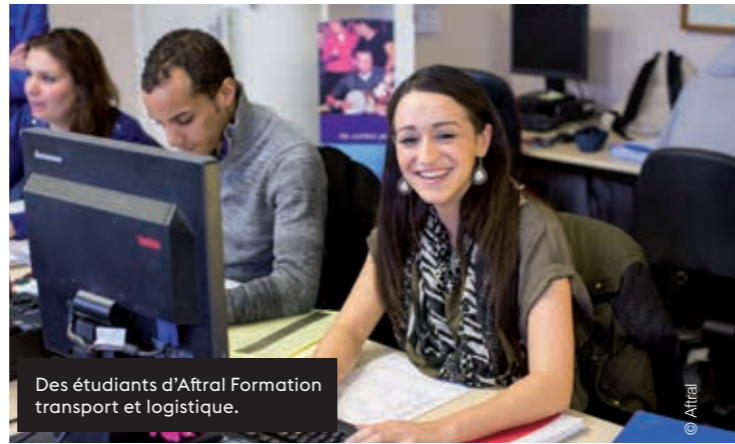
Afin de dynamiser l'embauche dans les petites et moyennes entreprises, le président de la République propose un appui sous forme de prime pour celles comptant moins de 250 salariés. 2 000 euros seront versés dès aujourd'hui pour toute embauche, notamment d'un jeune ou d'un demandeur d'emploi, payé entre un et 1,3 fois le Smic en CDI ou en CDD de minimum six mois. Un dispositif mis en place pour une durée de deux ans, "le temps du basculement du CICE [crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi] en baisse définitive de charges". ●



## Au centre Aftral de Gennevilliers L'ACCENT SUR UNE FILIÈRE PORTEUSE, LE TRANSPORT-LOGISTIQUE

**“Je suis venue dans le cadre du plan de formation de 500 000 chômeurs. L'idée est de cibler des secteurs qui offrent des perspectives, avec des besoins importants.”** Le 18 janvier, la ministre du Travail effectuait une visite au centre Aftral de Gennevilliers, qui forme aux métiers du transport et de la logistique près de 6 000 personnes par an. Car s'il existe en moyenne 30 000 postes à pourvoir chaque année dans le secteur qui compte une grande majorité de très petites entreprises, la concurrence internationale est âpre et les marges n'excèdent pas 1,4 %. Dans le secteur de la logistique, les titres professionnels connaissent une

progression de 20 à 30 % par an et l'ensemble des acteurs se réjouissent que ces certifications soient bientôt éligibles au contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. *“Nous devons rendre notre offre lisible”,* a souligné Myriam El Khomri. *“Avec le développement du e-commerce, beaucoup de postes sont à pourvoir dans le secteur de la livraison urbaine”,* a expliqué Loïc Charbonnier, le PDG d'Aftral. *La logistique comme le transport sanitaire recrutent également. Ce n'est pas toujours facile, pour les*



Des étudiants d'Aftral Formation transport et logistique.

*entreprises notamment les petites, d'embaucher un jeune. Les mesures sur le contrat de professionnalisation vont faciliter ces démarches.”* Le 5 février la ministre du Travail rencontrera les responsables des Opcas, pour mettre en place ces mesures, en adéquation avec les besoins des entreprises.

**+ D'INFOS**  
[www.aftral.com](http://www.aftral.com)

## Institut Montaigne POUR LA RÉGIONALISATION COMPLÈTE DE L'APPRENTISSAGE



L'ancien député Jean-Pierre Balligand.

**Dans un rapport “Décentralisation : sortons de la confusion” publié le 12 janvier par le député LR Gilles Carrez et l'ancien député PS Jean-Pierre Balligand, l'Institut**

**Montaigne préconise de procéder à une décentralisation complète de la politique de formation professionnelle initiale, notamment de l'apprentissage, au profit des Régions.**

**+ D'INFOS**  
[www.institutmontaigne.org](http://www.institutmontaigne.org)



## Décret qualité LA DGEFP PUBLIE UN “QUESTIONS-RÉPONSES”



**La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle vient de publier sur son site un “Questions-réponses” sur la qualité de l'offre de formation.**

Le décret du 30 juin 2015 a posé de nouvelles exigences pour améliorer la lisibilité de l'offre, en incitant les prestataires à livrer davantage d'informations utiles aux financeurs et aux bénéficiaires, notamment sur les résultats obtenus aux examens et l'accès à l'emploi. Structuré en treize questions-réponses, le document apporte des précisions sur les huit critères déterminants de la qualité des actions de formation qui entreront en application au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il aborde le périmètre de l'application des critères qualité, leurs caractéristiques

(caractère cumulatif, adaptabilité des critères), la portée de la labellisation et de la certification (droit de la concurrence, portée de la détention d'un label ou d'une certification), la fonction du catalogue de référence et le contrôle des prix (la DGEFP réaffirme que le décret n'aboutira à aucun encadrement des prix des formations). Jean Wemaëre, le président de la Fédération de la formation professionnelle (FFP), s'est réjoui le 15 janvier de l'élaboration et de la publication de ce *“document explicatif, qui répond bien aux interrogations des prestataires”*. Il a cependant souhaité que *“la liste des labels soit publiée rapidement, afin de permettre aux organismes certificateurs comme aux organismes de formation d'être prêts au 1<sup>er</sup> janvier 2017”*.

**+ D'INFOS**  
<http://travail-emploi.gouv.fr>

**60 %**

des salariés français interrogés espèrent changer de travail en 2016 (étude Robert Half auprès de 1 000 salariés début 2016).

**68 %**

déclarent être plus confiants sur leur recherche d'emploi que l'année précédente.



**CHRISTINE LODEWYCKX-GRANGER** est la nouvelle présidente d'Agefos-PME.

Conseillère fédérale CFTC de la Fédération Protection sociale et emploi, elle était vice-présidente de l'Opcas interprofessionnel depuis 2013, et succède à Philippe Rosay (CGPME). Christine Lodewyckx-Granger, qui a quitté le système scolaire sans diplôme, a obtenu un diplôme d'études sociales par le biais d'un congé individuel de formation (Cif) et suivi un parcours de VAE pour obtenir une licence de sciences de l'éducation et devenir formatrice.

### Ils l'ont dit



**Il faut améliorer l'accès à la formation professionnelle de ceux qui sont dans des formes d'emploi non standard”**

**Les ministres du Travail des pays de l'OCDE**  
Déclaration commune du 15 janvier 2016.



© Guillaume Collanges - Picturank

### L'image

**Réunion des ministres du Travail des pays de l'OCDE, le 15 janvier.**

Au siège de l'OCDE à Paris, sur le thème “Construire des marchés du travail plus résilients et inclusifs”.



## Mission "Capital humain et formation professionnelle" UN BILAN ENCOURAGEANT



Jean Wemaëre, président de la mission Capital humain et formation professionnelle.

Les membres de la mission "Capital humain et formation professionnelle, investissement pour la compétitivité" se sont rassemblés le 13 janvier pour leur troisième comité de pilotage.

Il regroupe une cinquantaine de représentants des acteurs de la formation. Le groupe de travail

"Indicateurs" a mis à jour un guide de reporting à destination des entreprises suite à la réforme. Quant au groupe "Investissement", il prépare un guide pratique pour outiller les dirigeants de PME dans l'élaboration de leur plan de formation. Le groupe "Financement" a recensé les prêts proposés par la BPI France pour soutenir des projets de formation des PME. Tandis que le groupe "Innovation" élabore un "livre vert" sur le lien entre formation et performance économique. Un événement sera prochainement organisé pour présenter ces outils.

**+ D'INFOS**  
[www.ffp.org](http://www.ffp.org)

## Office parlementaire LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE EXIGE DE FORMER À L'INFORMATIQUE

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a présenté le 14 janvier son rapport "Sécurité numérique et risques : enjeux et chances pour les entreprises".

Les rapporteurs Anne-Yvonne Le Dain (députée PS) et Bruno Sido (sénateur LR) proposent ainsi une trentaine de recommandations, parmi lesquelles celle de "former massivement à l'informatique", plus précisément de "à comprendre ce qu'est le numérique". Ils recommandent de renforcer les moyens des formations à la cybersécurité diplômantes. Et mettent l'accent sur la formation continue des fonctionnaires et des magistrats.

**+ D'INFOS**  
[www.senat.fr](http://www.senat.fr)

## Rapport "Lever les freins à l'entrepreneuriat" LES QUALIFICATIONS DOIVENT ÊTRE UN ATOUT, NON UN OBSTACLE

Catherine Barbaroux a remis le 18 janvier son rapport "Lever les freins à l'entrepreneuriat individuel" à Emmanuel Macron, ministre de l'Économie.

L'ancienne déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle (de 1999 à 2005) évoque à maintes reprises la dimension formation.

Si "tout le monde ne peut pas être entrepreneur, nul ne doit en être empêché", ce qui suppose entre autres la possibilité d'un accès "aux formations pertinentes". La formation préalable à l'installation peut dans certains cas être inadaptée au rythme de la démarche de création. Autre point souligné : "Il arrive que

les services administratifs divergent quant à l'existence d'une obligation de qualification ou évoluent sensiblement et soudainement quant à leur appréciation des situations."

Le rapport relève aussi que des formations pourtant de niveau élevé ne permettent pas d'exercer dans un secteur d'activité différent, nombreux exemples à la clé.

Les "cloisonnements étanches" des groupes d'activité par des exigences réglementaires portant sur les qualifications finissent par mettre "en péril" les entreprises multiservices. Appelant à revoir entièrement le dispositif légal et réglementaire, elle plaide pour un nouveau cadre qui "reposerait sur une distinction claire



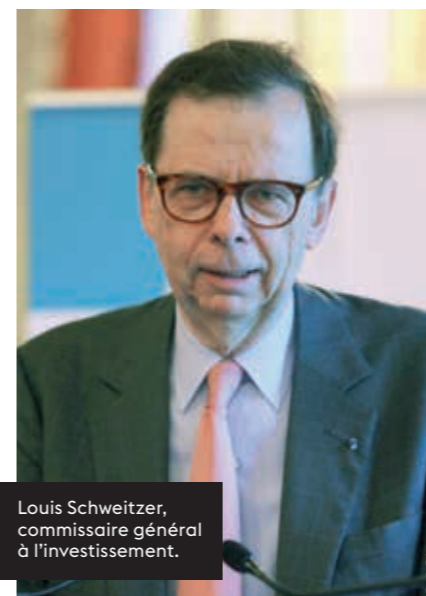
Catherine Barbaroux, présidente de l'Adie.

des niveaux de formation propres à assurer de manière satisfaisante, c'est-à-dire différenciée en fonction du degré de risque, la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs pour des activités ou pour des parties d'activité".

**+ D'INFOS**  
[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)



## Programme d'investissement d'avenir SIX PROJETS POUR LA FORMATION RETENUS



Louis Schweitzer, commissaire général à l'investissement.

Les six premiers projets d'avenir retenus dans le cadre de l'action "Partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi" ont été annoncés le 14 janvier par Myriam El Khomri et Louis Schweitzer, commissaire général à l'investissement.

Les lauréats ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets du Programme d'investissement d'avenir (PIA). 9 millions d'euros sont alloués au projet Innovance (filiale textile en Rhône-Alpes), 4,6 millions à Perfect (déploiement du très haut débit), 2,6 millions au projet Tech Indus (campus dédié aux métiers de l'industrie), 1,7 million au projet

Laval Virtual University (plateforme numérique), 1,4 million au projet Open Source University, et 1,3 million au projet Gear Romorantin (filiale aéronautique). L'appel à projets, ouvert en décembre 2014, a été doté de 126 millions d'euros au total.

**+ D'INFOS**  
[www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi](http://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi)

## Orientation MOMENT CLÉ, POUR LES FORMATIONS INITIALES

Pour les jeunes en formation initiale, l'actualité, c'est "APB". Près de 700 000 futurs bacheliers doivent choisir les filières vers lesquelles ils comptent s'orienter avant fin mars. L'ouverture de la plateforme "Admission post bac" est aussi une véritable opportunité de réfléchir à son avenir. Y compris dans l'enseignement professionnel.



Présentation des parcours d'excellence à la ministre de l'Éducation nationale, à Lille le 18 janvier.

**+ D'INFOS** [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)



### L'IMPACT DE LA RÉFORME SUR LA QUALITÉ DE L'OFFRE

Le 18 février à Poitiers

Rencontre organisée par l'ARFTLV (Carif Poitou-Charentes) avec Stéphane Rémy, chef de mission de l'organisation des contrôles à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle. Les points clés de la loi et les évolutions de l'offre de formation. Les six critères de référence et le critère de conformité réglementaire.

[www.arftlv.org](http://www.arftlv.org)

### 3<sup>e</sup> ENTRETIENS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le 15 mars à Paris

Organisés par le Garf (Groupement des acteurs et responsables de la formation) avec pour thème "Stratégie, innovation digitale et marketing RH, quelle opportunité pour le responsable formation et compétences ?"

Ce colloque initialement prévu le 1<sup>er</sup> décembre 2015 avait été reporté.

[www.garf.asso.fr](http://www.garf.asso.fr)

### 21<sup>e</sup> FORUM DE L'ALTERNANCE

Les 12 et 13 avril à Paris

Organisé par la CCI Paris, la mairie de Paris, la Direccte, le Conseil régional, Pôle emploi et la Cité des métiers, pour proposer 8 000 contrats en alternance. 60 entreprises présentes (SNCF, Engie, Safran, etc.) et 30 centres de formation. 10 ateliers et conférences.

[www.forum-alternance.fr](http://www.forum-alternance.fr)

# OPTIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ

**Réservez**  
dès maintenant votre  
espace publicitaire dans  
**INFFO FORMATION**

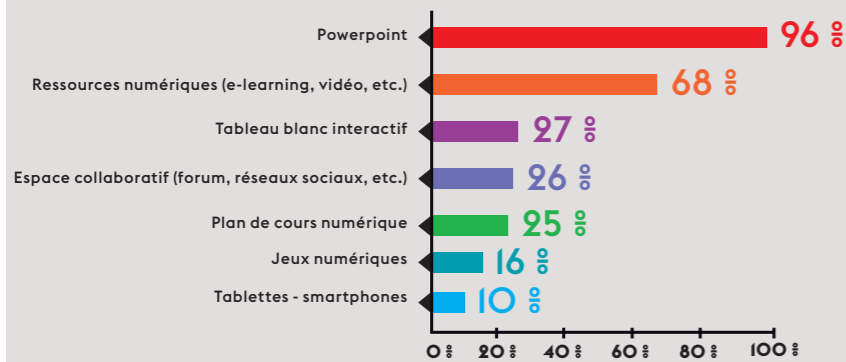
Contact : INGRID DUBOCQ  
Responsable Régie Publicitaire  
Tél. : 01 40 09 68 47  
E-mail : [ingrid.dubocq@ffe.fr](mailto:ingrid.dubocq@ffe.fr)



## LES CHIFFRES 2015 DU "DIGITAL LEARNING"

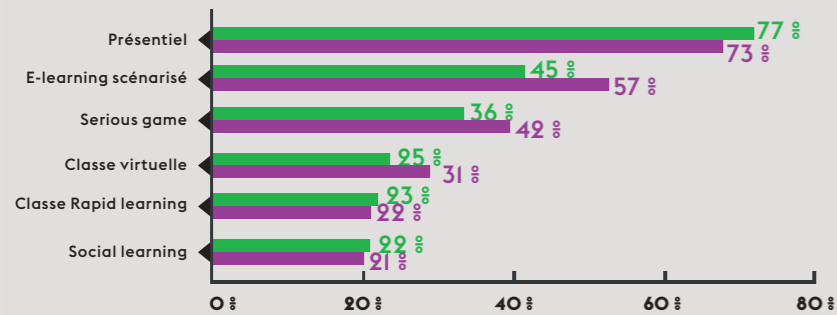
L'éditeur E-Doceo et l'Institut supérieur des technologies de la formation (ISTF) publient leur enquête annuelle sur les usages de la technologie au sein de la formation. Pour cette édition, ce sont plus de 400 structures qui ont répondu.

### L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE EN FORMATION PRÉSENTIELLE



Source : Les chiffres 2015 du digital learning

### EFFICACITÉ DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Source : Les chiffres 2015 du digital learning

### LES FACTEURS DE MOTIVATION DES APPRENANTS



Source : Les chiffres 2015 du digital learning



14 %

DES FORMATIONS ONT ÉTÉ ORGANISÉES À DISTANCE EN 2015 (10 % EN 2014)



60 %

DES RESPONSABLES FORMATION INTERROGÉS ONT DÉJÀ TESTÉ UN MOOC (FORMATION EN LIGNE GRATUITE)



38 %

OPTENT POUR LE "E-LEARNING SCÉNARISÉ" (SCÉNARIOS SPÉCIFIQUEMENT CONSTRUITS POUR UN APPRENTISSAGE AUTONOME)



L'hémicycle du Conseil économique, social et environnemental.

## Le Conseil économique, social et environnemental

# QUELLE CONTRIBUTION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

Une nouvelle mandature commence au Conseil économique, social et environnemental, troisième Assemblée de la République. Le 1<sup>er</sup> décembre, c'est un ancien membre du bureau exécutif du Medef, Patrick Bernasconi, qui était élu à sa tête avec le soutien des partenaires sociaux. La formation est l'un des thèmes majeurs des réflexions des 233 conseillers.

### 3 RAISONS DE LIRE CES ARTICLES

L'ouverture des travaux de la nouvelle mandature

Un lieu de dialogue pour les partenaires économiques et sociaux

Des propositions formation souvent reprises

# LE CESE : "UNE INSTITUTION, PAS UN DÉCOR"

**"Moderniser et réhabiliter" le Cese, c'est l'ambition affichée par son nouveau président, Patrick Bernasconi. Un défi pour une chambre parfois décriée et peu visible au plan médiatique, mais dont les contributions sur les thèmes de la formation sont loin d'être négligeables.**

Benjamin d'Alguerre

Les membres de la précédente mandature du Conseil économique social et environnemental.



**C'**est une première dans l'histoire du Conseil économique, social et environnemental (Cese). Coup sur coup, les deux têtes de l'exécutif ont franchi les portes du Palais d'Iéna au mois de janvier pour venir s'adresser aux 233 membres de la troisième Assemblée française. D'abord Manuel Valls, le 12, venu encourager le Cese à "évoluer pour être plus en phase avec le public", suivi, six jours plus tard, par François Hollande, à l'occasion de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi. À cette occasion, le chef de l'État a détaillé la future réforme du Code du travail portée par la ministre du Travail, Myriam El Khomri, ainsi que le plan relatif aux 500 000 formations exceptionnelles prévues pour remettre le pied à l'étrier aux chômeurs les plus éloignés de l'emploi.

## L'exécutif plus sélectif dans le choix des conseillers

Deux visites de début d'année qui font office de belles étrennes pour Patrick Bernasconi, le nouveau président du Cese élu le 1<sup>er</sup> décembre dernier. En succédant à Jean-Paul Delevoye, l'ancien président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), qui avait un temps postulé à la présidence du Medef à la suite de Laurence Parisot, avant de se rallier à Pierre Gattaz, n'avait pas caché sa volonté de redonner de la visibilité à une chambre trop souvent accusée de ron-

ronner, voire d'offrir des sinécures à des personnalités.

"On ne va pas se mentir : dans le passé, il a existé une tendance à nommer des conseillers en remerciement de services rendus ou dans le but de les recaser", explique Jean-François Pilliard, ancien délégué général de l'UIMM et chargé des affaires sociales du Medef, aujourd'hui personnalité qualifiée au sein de la section travail et emploi du Cese. "Mais ce n'est plus le cas désormais. L'exécutif se montre plus sélectif dans ses choix", assure-t-il.

La mandature Delevoye (2010-2015) avait été marquée par cette volonté de professionnaliser l'institution. "L'ancien président avait commencé à réformer le Cese en se montrant intransigeant sur le présentisme des conseillers, quitte à supprimer les indemnités des absents", se souvient Sylvie Brunet, présidente de la section travail et emploi. Une tâche qu'il appartiendra à Patrick Bernasconi de poursuivre.

## "Une somme de compétences exceptionnelles"

Critiqué depuis sa création en 1924, le Cese souffre encore d'une image négative et nombreuses même sont les voix qui appellent à sa disparition. L'un des derniers rapports de la Cour des comptes (février 2015) remettait en cause l'existence du Conseil en pointant du doigt le faible nombre de ses saisines. ●●●



**233**

membres du Conseil économique, social et environnemental

## 3 QUESTIONS À

**Patrick Bernasconi**, président du Cese



# "L'impact des avis du Conseil est réel"

**Les avis du Cese présentent-ils des politiques en matière de formation professionnelle ?**

Oui. Si nous prenons par exemple l'avis Urieta, "40 ans de formation professionnelle : bilan et perspectives", de nombreuses recommandations ont eu un écho dans la réforme de 2014, comme par exemple le compte personnel de formation ou la formation comme outil de dialogue social (lien avec GPEC au niveau de la branche, négociation sur les orientations du plan de formation, sur l'évolution du rôle et des missions des Opcv, etc.). Par ailleurs, le président de la République a insisté sur la formation des chômeurs, ce qui fait écho à la

recommandation n° 13 de l'avis "Faciliter l'accès des demandeurs d'emploi à la formation professionnelle".

**Avez-vous d'autres exemples récents d'avis "formation" qui ont été transcrits dans les textes législatifs ou réglementaires ?**

Dans son avis sur l'emploi des jeunes, le Cese tirait la sonnette d'alarme sur la précarisation de la jeunesse et recommandait d'améliorer les conditions d'accès à la formation, de renforcer l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi et de développer les dispositifs de la deuxième chance. Cela s'est en partie vu traduit dans la loi relative à l'encadrement des

stages. *Idem* sur le manque de mixité des métiers dans certaines filières. Un sujet également examiné par le Cese et dont la ministre de l'Éducation nationale a annoncé vouloir tenir compte à l'avenir.

**Globalement, le Cese est-il écouté par les pouvoirs publics ?**

L'impact des avis du Conseil est réel à court et moyen termes. Certaines préconisations de projets d'avis du Cese sont utilisées parfois plusieurs années après à l'occasion d'un nouveau projet de loi. Il conviendra dans la présente mandature que le Conseil mette en place des outils permettant un suivi plus performant et plus régulier des impacts de ses avis.

Propos recueillis par Benjamin d'Alguerre

## REPÈRES

### AU COURS DE LA MANDATURE 2010-2015

Au cours de la mandature 2010-2015, les 233 conseillers du Cese ont eu l'occasion de plancher à de nombreuses reprises sur les thématiques de l'emploi, de la formation, de l'insertion ou de l'apprentissage. En 2011, le Conseil a dressé un bilan sur les 40 ans du système de formation professionnelle mis en place par la loi Delors (voir article ci-contre). L'année suivante, c'est la question de l'emploi des jeunes qui était à l'agenda. 2014 a vu les thématiques de la pédagogie numérique (incluant les Mooc, cours en ligne) et l'alternance dans le système éducatif occuper les esprits au Palais d'Iéna. En 2015, la sécurisation des parcours de l'emploi des jeunes et l'expérimentation sur les "territoires zéro chômage" ont été mises à l'honneur.

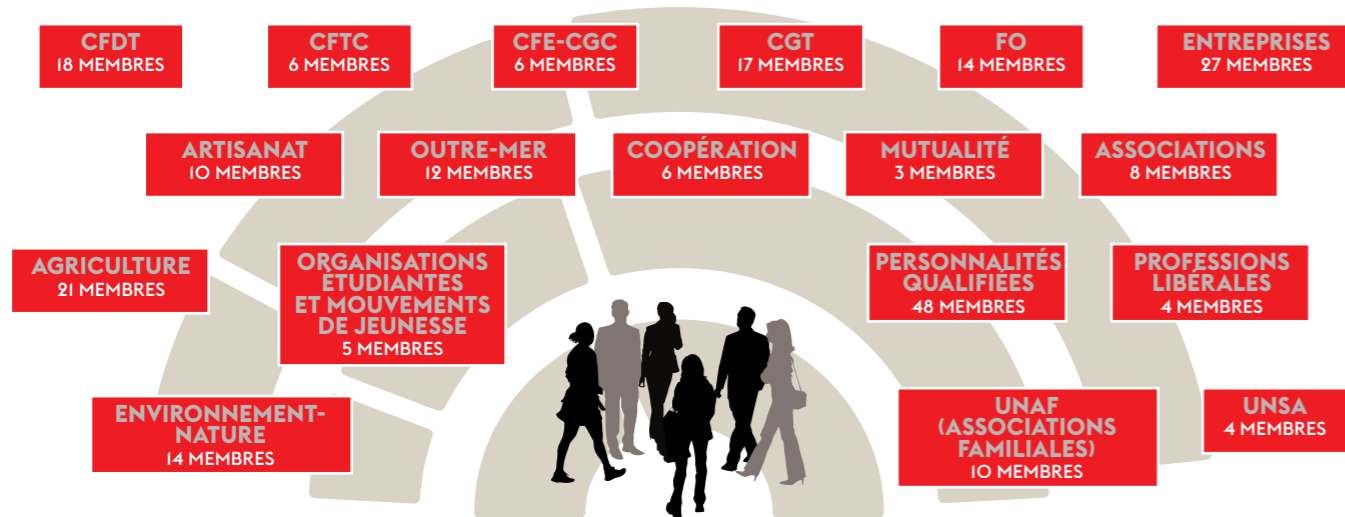


Le Palais d'Iéna, à Paris.



Lors de l'élection de Patrick Bernasconi, le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

233 MEMBRES, 18 GROUPES  
LE NOMBRE DE MEMBRES DANS CHAQUE GROUPE



Le 19 octobre 2015 se tenait au Cese la Conférence sociale pour l'emploi en présence du président François Hollande, du Premier Ministre Manuel Valls et de la ministre du Travail Myriam El Khomri.



n'est plus vue par les citoyens comme le vecteur unique de démocratie", avance Dominique Gillier, conseiller au titre de la CFDT et rapporteur d'un futur avis sur les certificats de qualification professionnelle (voir article en pages suivantes). "Le Cese, c'est une mine, une source de compétences assez exceptionnelles, mais elle n'a pas toujours été suffisamment exploitée", résume Sylvie Brunet.

**“ Consulter davantage le Cese sur les questions de formation ”**

Et c'est justement par la somme de ses compétences que le Cese pourrait retrouver une place dans le débat public, en s'emparant des sujets qui font débat. En novembre 2015, le rapport "Territoires zéro chômage de longue durée : les conditions de la réussite" présenté par Patrick Lenancker a été examiné par les parlementaires avant d'être mis en chantier début 2016. En 2014, le Conseil s'était autosaisi sur la question de l'alternance. Cette année, ce sont les CQP (certificats de qualification professionnelle) qui figurent à l'agenda. Et demain ? Manuel Valls, lors de ses vœux du 12 janvier, s'était engagé à consulter davantage le Cese sur les questions d'emploi, de formation et d'apprentissage afin d'assister les nouveaux exécutifs régionaux dans cette tâche. Autant de sujets sur lesquels le Cese pourrait prouver sa plus-value en tant que porte-voix de la société civile. ●

●●● "Nous ne sommes pas un décor, mais une institution !", a d'ailleurs rappelé Patrick Bernasconi dans son discours d'investiture. Et l'ancien négociateur de l'Ani sur la sécurisation de l'emploi, en 2013, entend bien démontrer l'utilité de l'instance dont il a gagné la présidence avec le soutien massif des partenaires sociaux (à l'exception de FO), notamment sur le terrain du social. "Il y a une prise de conscience par les organisations composantes du Cese que cette institution, dans le contexte politique et social actuel, pourrait jouer un rôle beaucoup plus important. Pourquoi ? Parce que l'on voit bien que la démocratie représentative est malade ou, en tous cas,

# UNE SI DISCRÈTE INFLUENCE

Évaluer l'impact des avis du Conseil économique, social et environnemental n'est pas chose facile. D'une part, les propositions formulées ne sont pas toujours propres à la troisième assemblée et, d'autre part, la reprise de certaines contributions n'est pas forcément affichée. Retour sur les modalités de travail du Cese.

Nicolas Deguerry



*La réputation et l'image du Cese ne sont pas à la hauteur de l'excellence du travail accompli"*

Pour rentrer en action, le Cese dispose de trois modalités opérationnelles : la saisine d'origine gouvernementale ou parlementaire, l'autosaisine et la saisine par voie de pétition. Si cette dernière n'a encore jamais abouti, les deux autres sont courantes. En 2015, pas moins de 31 avis sont ainsi parvenus à leur terme. L'une des raisons qui tend à laisser penser que le Cese est peu consulté tient sans doute pour partie au fait que le Cese agit très majoritairement par la voie de l'autosaisine (à 27 reprises en 2015 contre seulement deux saisines d'origine gouvernementale et deux d'origine parlementaire. Et parmi les cinq saisines en cours en ce début 2016, quatre relèvent de la procédure d'autosaisine.

Il serait pour autant abusif d'en conclure à l'absence d'intérêt des pouvoirs publics pour les travaux réalisés en dehors de la commande politique. On pourrait citer en exemple l'avis de 2012 du rapporteur Antoine Dulin sur l'amélioration du recours aux droits sociaux des jeunes. Adopté à la suite d'une autosaisine, l'esprit de cet avis se retrouve depuis dans bien des travaux, à commencer par le chantier gouvernemental pour la jeunesse de 2013, qui reprend quasiment la formulation du Cese.

**Omniprésence de la formation professionnelle continue**

Rapporteur de l'autosaisine en cours sur les certificats de qualification professionnelle, Dominique Gillier (CFDT) le souligne : "La formation est un domaine qui revient très régulièrement dans tel ou tel avis, mais c'est aussi une question transversale à beaucoup d'avis qui ne sont pas spécifiquement dédiés à la formation." Reste que déterminer l'influence des propositions émises n'est pas facile, ne serait-ce que parce que les reprises ne sont pas toujours mentionnées. Et quand bien même les références se trouvent-elles parfois dans l'exposé des motifs, il manque



L'hémicycle lors de l'ouverture du colloque "Les comités d'entreprise ont 70 ans" par Myriam El Kohmri, le 22 octobre 2015.





27

autosaisines du Conseil économique, social et environnemental en 2015



Le président de la République adresse ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi depuis le Conseil économique, social et environnemental, le 18 janvier 2016.

© Marie-Eichengroven - Présidence de La République



1. 40 ans de formation professionnelle : bilan et perspectives. Section du travail et de l'emploi, 13 décembre 2011.

●●● au Cese la capacité d'assurer un véritable suivi. "Il peut arriver qu'une reprise effective dans les projets de loi, les lois ou les textes réglementaires intervienne longtemps après que l'avis soit sorti et, si ce n'est pas nous qui faisons le lien, personne ne le fera", regrette-t-il. Et de poursuivre : "L'influence est d'autant plus difficile à déterminer que nous ne sommes pas forcément les seuls à avoir les idées qui sont dans les avis."

Si les avis rendus dans le cadre de saisines portant sur des projets ou des propositions de loi assurent une postérité certaine aux propositions, Dominique Gillier souligne qu'il en va différemment des autosaisines. La concordance du calendrier du Cese et de l'actualité est alors primordiale. Raison pour laquelle l'initiateur de l'autosaisine en cours sur les CQP ne manque pas d'en rap-

pe-ler le potentiel impact sur le compte personnel de formation. Alors que les auditions et entretiens préalables au travail de rédaction ont débuté, il espère ainsi déboucher à la mi-2016 sur des préconisations qui s'adresseront à la fois aux autorités publiques et aux partenaires sociaux. Et quelle que soit la pertinence des propositions qui seront formulées, il sait déjà qu'il faudra enclencher une phase de promotion.

**Une filiation pas assez reconnue**

Yves Urieta, ancien membre du Cese et rapporteur de l'avis de 2011 sur la formation professionnelle<sup>1</sup>, en sait quelque chose. Infatigable défenseur d'un Cese où "la société civile travaille au-delà des clivages au service de l'intérêt général de la France", il se félicite de voir la très grande majorité des propositions de l'avis aujourd'hui reprises dans l'Ani du 14 décembre 2013 et la loi du 5 mars 2014. Pour autant, il regrette que la filiation ne soit à son sens pas assez connue et reconnue. Balayant les critiques, l'ancien maire de Pau suggère d'améliorer la synchronisation du Cese avec le gouvernement et défend même l'idée d'un rééquilibrage de la commande publique en faveur du Cese. "Ce qui coûte très cher, ce sont les experts ! Il vaut mieux avoir affaire à la société civile, si on supprimait toutes les autres instances consultées pour avis, on ferait des économies colossales !" Exagération ? "Bon, les supprimer totalement, sûrement pas, les experts sont des gens de qualité puisqu'on les auditionne..., mais d'autres modalités de consultation sont nécessaires pour éviter les doubles saisines", plaide-t-il. Et de conclure : "Ce qui n'est pas normal, c'est que la réputation et l'image du Cese ne sont pas à la hauteur de l'excellence du travail accompli, il faudrait des relations plus suivies avec le pouvoir en place." Sortir le Cese, sinon de l'ombre, à tout le moins d'un certain clair-obscur dommageable à la visibilité de son action, est assurément l'un des enjeux majeurs de la mandature Bernasconi. ●

Yves Urieta, ancien membre du Cese et rapporteur de l'avis de 2011 sur la formation professionnelle.



- Le sésame de l'apprentissage à l'échelle européenne P. 17
- La communication pour renforcer la cohésion de groupe P. 18
- Les nouvelles règles du congé de formation syndicale P. 19



Cédric Morin journaliste à Centre Inffo

EXPERTISE

Europass Mobilité  
**LE SÉSAME DE L'APPRENTISSAGE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE**



**1 UN DISPOSITIF QUI PREND SON ENVOL**

En 2015 Europass fête ses 10 ans, et le dispositif Europass Mobilité commence l'année avec un nouveau portail dédié, lancé le 5 janvier dernier. "Plus de 100 000 Europass ont été délivrés. En 2005, il y en avait moins de 4 000 et en 2014, 20 000 jeunes ont pu en profiter. Le dispositif monte en puissance, mais il ne faut pas perdre de vue que l'Europass Mobilité est l'un des cinq documents du portefeuille. Car c'est l'ensemble qui fait sens", explique Sébastien Thierry, le directeur par intérim d'Erasmus+ France. ●

**2 UN PORTEFEUILLE COMPLET**

Europass est un portefeuille de compétences reconnu dans 34 pays européens. Il repose sur cinq documents dont trois sont en

accès libre. Il s'agit du CV Europass, qui compile les connaissances et compétences de manière homogène, et du Passeport de langues. Lequel s'appuie sur le Cadre européen commun de références pour les langues, disponibles sur le site du Cedefop. Le supplément au certificat décrit les compétences et qualifications liées à la formation professionnelle, et est sur le site de la Commission nationale des certifications professionnelles. De son côté, le supplément au diplôme est délivré par les établissements d'enseignement supérieur et décrit le contenu du titre obtenu et le parcours de formation du bénéficiaire. ●

**3 EUROPASS MOBILITÉ**

L'Europass Mobilité est un document officiel de l'Union européenne, délivré par le Centre national Europass, pour faire reconnaître une expérience

d'apprentissage, d'éducation ou de formation à l'étranger. Il est accessible à tous dans la mesure où en amont de la demande, une convention entre l'organisme et la structure d'accueil a été signée, qu'un tuteur a été désigné et qu'un contrat précise les objectifs de formation. "La démarche est très simple et prise en charge par les accompagnateurs. Tous les bénéficiaires d'Erasmus accèdent à l'Europass Mobilité qui est signé par le tuteur de l'entreprise et le jeune avec qui ils listent les compétences formelles ou non acquises. Ce document officiel n'est pas encore assez reconnu par les entreprises. Pourtant, il témoigne de compétences d'adaptation et de maturité précieuses", poursuit Sébastien Thierry, en rappelant que la mobilité transnationale ne concerne que 3 % des travailleurs européens. ●



**Cédric Morin**  
journaliste à Centre Inffo

SAVOIR-AGIR



La communication  
**POUR RENFORCER  
LA COHÉSION  
DE GROUPE**



**G**ÉRER UNE TENSION AU SEIN D'UNE ÉQUIPE EST COMPLIQUÉ POUR UN MANAGER. DES FORMATIONS À LA COMMUNICATION PERMETTENT D'APPRENDRE À GÉRER CES SITUATIONS, EN ÉTABLISSANT EN PREMIER LIEU UN DIALOGUE INDIVIDUEL.

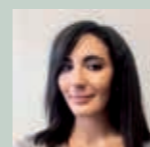
Tous les managers ont connu des situations de conflit qui s'enlisent au sein d'une équipe, alors qu'elles auraient pu être déminées à temps. Communiquer s'apprend, notamment dans un contexte de tension, souligne Sandra Pélisson, formatrice spécialisée dans la communication. "C'est l'un des enjeux de la gestion du stress. Se former à mieux communiquer, c'est avant tout apprendre à écouter. Il faut être capable de comprendre ce qui se passe par le questionnement." Première règle d'or : favoriser les questions les plus ouvertes possible, en évitant les formulations négatives. Ainsi, plutôt que de dire : "Tu as un souci de motivation", opter pour : "Tu sembles un peu en perte de vitesse". Acquérir les bons réflexes communicationnels, dans le cadre d'un entretien individuel

ou d'un groupe, cela s'apprend, cela s'appelle la communication empathique. La première leçon est de bannir la question "Pourquoi" pour dépersonnaliser la situation. La question "Qu'est-ce qui explique que tu aies des difficultés ?" ne sera pas perçue comme "Pourquoi es-tu en difficulté ?" Deuxièmement, il faut adopter un mode de langage collaboratif qui permettra l'adhésion, notamment à la genèse d'un conflit. Ainsi, dire : "Toi et moi devons trouver un moyen de collaborer ensemble", permet de mettre au même niveau les deux interlocuteurs et libérera la parole. Par ailleurs, une formation sur la communication permet de connaître les différents types d'émotions et

leur fonctionnement. "La gestion des émotions est un tabou au travail, les managers savent mal gérer la peur, la colère, la tristesse ou la déception. Souvent ces sentiments se combinent, et le manager doit comprendre dans quel registre est son interlocuteur", poursuit Sandra Pélisson. Là encore, il faut reformuler en trouvant un équilibre entre la posture managériale et l'empathie. "Il faut dire : « Tu es en colère, qu'est-ce que je peux faire pour toi ? » Par ailleurs, il faut créer du lien dans l'équipe en organisant des séminaires, des ateliers ou soirées qui complètent le travail fait au quotidien avec une bonne communication", conclut Sandra Pélisson. ●

**LA COMMUNICATION EMPATHIQUE**

Très utilisée dans le commerce, la communication empathique consiste à faire sentir à son interlocuteur qu'on l'a compris. Elle ne se limite pas à l'oral, car elle mise sur le registre global de l'émotion, ce qui suppose de se mettre à la place de la personne. L'enjeu est vraiment qu'elle sente que son interlocuteur est à son écoute, et c'est efficace pour faire passer un message. Cette technique est particulièrement pertinente quand le manager parvient à se synchroniser dans l'échange avec son salarié, dans une logique de "reflet émotionnel".



**Célia Coste**  
journaliste à Centre Inffo

LÉGISLATION

Les nouvelles règles du  
**CONGÉ  
DE FORMATION  
SYNDICALE**



**D**ÉPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2015, LES RÈGLES CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU SALARIÉ EN CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE ONT CHANGÉ.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour les entreprises employant au moins 10 salariés, c'est l'employeur qui prenait en charge la rémunération du salarié en congé de formation économique, sociale et syndicale, dans la limite d'un plafond fixé réglementairement à 0,08 % du montant des rémunérations versées l'année en cours. La loi du 5 mars 2014 a modifié cette règle, explique Valérie Michelet, juriste à Centre Inffo : "Elle prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, c'est le fonds paritaire de financement des organisations syndicales et patronales qui est chargé d'assurer la prise en charge de la rémunération des salariés en congé de formation économique, sociale et syndicale par l'affectation d'une enveloppe budgétaire dédiée."

**SE PRÉPARER À L'EXERCICE D'UNE FONCTION SYNDICALE**

Le congé de formation économique, sociale et syndicale a été instauré pour permettre aux salariés d'une entreprise de se préparer à l'exercice d'une fonction syndicale en acquérant les connaissances nécessaires à l'exercice de ce type de responsabilité. Il est ouvert à tous sans condition d'ancienneté. Le salarié volontaire doit adresser une demande écrite à son employeur au moins trente jours avant le début de la formation. Ce dernier ne peut s'y opposer que s'il estime l'absence préjudiciable à la bonne marche de l'entreprise.

Le décret du 30 décembre 2015 distingue deux cas. Premier cas : lorsqu'une convention a été conclue entre l'employeur et l'organisation syndicale et que cette dernière n'a pas remboursé les sommes dues, une retenue sur salaire de l'employé ayant bénéficié du congé peut intervenir. Le décret prévoit néanmoins plusieurs limites quant à l'échelonnement : "50 euros par mois lorsque le montant dû est inférieur ou égal à 300 euros ; en six fractions égales réparties sur six mois lorsque le montant dû est supérieur à 300 euros et inférieur ou égal à 1 200 euros ; en douze fractions égales réparties sur douze mois lorsque le montant dû est supérieur à 1 200 euros." Deuxième cas : sans convention conclue entre les deux parties,

l'employeur doit préalablement adresser une demande de remboursement à l'organisation dans un délai de trois mois à compter du versement du salaire. Sans réponse dans un délai de trois mois, il pourra exercer une retenue sur salaire dans les mêmes conditions que lorsqu'il existe une convention. Le décret revient également sur les modalités de désignation des organismes habilités à délivrer ces formations. La liste des centres sera désormais fixée par arrêté du ministère du Travail après avis direct des organisations syndicales de salariés. Cet avis remplace celui donné par une commission composée de représentants de l'État et des syndicats, supprimée par le décret ●

LE + Les produits, services et formations proposés par Centre Inffo.

### Les ressources documentaires de l'Université d'hiver

## LE DOSSIER DOCUMENTAIRE ET LA WEBOGRAPHIE DE L'UHFP

L'Université d'hiver de la formation professionnelle (27-29 janvier) a été l'occasion pour Centre Inffo de produire deux ressources marquantes :

- un dossier documentaire, sélection d'articles et de références bibliographiques sur les principaux thèmes débattus au cours de l'Université ;
- une webographie, détaillant précisément l'ensemble des thèmes traités en séquences plénières et dans les 24 ateliers et conférences. •



**D'INFOS**  
www.centre-inffo.fr/uhfp/actualites/article/les-ressources-documentaires-de-l



### Matinée d'actualité juridique

## QUALITÉ DES ACTIONS DE FORMATION : PRESTATAIRES, SACHEZ RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES OPCA ET DES OPACIF

Cette matinée d'actualité propose de présenter la démarche engagée, les outils et procédures proposés et les prochaines échéances afin de permettre aux prestataires de formation de se préparer à la mise en œuvre du décret qualité. •

**D'INFOS**  
www.centre-inffo.fr/agenda-de-nos-evenements/matinee-d-actualite-qualite-des-actions-de-formation.html



### Enquête achat de formations

## TENDANCES 2015

Pour la quatrième année consécutive, Centre Inffo a conduit et réalisé auprès des entreprises publiques et privées une enquête sur leurs pratiques d'achat de formation. L'enquête "Achat de formation : pratiques 2015" a été réalisée avec le soutien du Groupement des acteurs et responsables formation (Garf). Premières tendances des entreprises en matière d'achat de formation depuis la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014, exigences et priorités des acheteurs de formation, critères de sélection des prestataires, nature et profil des actions de formation développées par les entreprises, recommandations aux organismes de formation. •



**D'INFOS**  
www.centre-inffo.fr/formulaire\_telechargement



### Guide des métiers

## LES MÉTIERS DE LA FORMATION, tout savoir pour bien choisir

Professionnels ou particuliers attirés par le secteur de la formation, chacun dispose de toutes les cartes pour choisir son métier en connaissance de cause, en changer ou évoluer. Et pour savoir où s'informer, le guide recense de précieuses ressources : acteurs et annuaire du secteur, offres d'emploi, offre de formation, lieux ressource. Un guide présenté en avant-première à l'Université d'hiver de la formation professionnelle. •

**D'INFOS**  
http://boutique.centre-inffo.fr



### Pôle emploi

## 577 NOUVELLES APPELLATIONS DE MÉTIERS CRÉÉES EN CINQ ANS

Afin de refléter la réalité du marché du travail, le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois ("Rome") de Pôle emploi est actualisé trois à quatre fois par an. En 2015, l'accent a été mis sur les métiers de l'environnement, de l'énergie et de la sécurité.

**Le Rome offre aux conseillers mais aussi aux partenaires de Pôle emploi un langage commun pour leurs analyses. C'est aussi un outil au service de la mobilité professionnelle.**

Notamment, pour les métiers de la cybersécurité, des travaux ont été menés avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) afin de créer, en décembre dernier, dix appellations métiers. De nouvelles

activités et compétences sont apparues, par exemple le droit du numérique ou la conduite d'opérations de gestion de crise, la cryptologie, etc.

Autre illustration : avec l'objectif d'équiper 35 millions de foyers d'ici 2021, ERDF sélectionne les entreprises qui installeront les compteurs de nouvelle génération "Linky". En lien avec ce projet, l'appellation "Technicien de pose de compteurs électriques" a été créée. Par ailleurs, avec la Federec (Fédération française de la récupération pour la gestion industrielle de l'environnement et du recyclage) des travaux

ont débouché sur la création de l'appellation "Opérateur de tri, récupération et recyclage de véhicules hors d'usage". •

**D'INFOS**  
www.pole-emploi.org



À l'Agence Pôle emploi de Clichy-sous-Bois (93)

### Flepes-Initiatives

## FORMATION D'"AMBASSADEURS DE LA LAÏCITÉ"



La troisième rentrée de formation des "ambassadeurs de la laïcité" organisée par la Faculté libre d'études politiques et en économie solidaire (Flepes-Initiatives), s'est tenue le 29 janvier à Strasbourg. En lien étroit

avec la législation de la laïcité, des droits et obligations qu'elle crée pour les services, deux diplômes d'université de médiation socio-religieuse sont proposés aux élus locaux, professionnels territoriaux, médiateurs, psychologues, formateurs, etc. •

**D'INFOS**  
www.flepes.fr

### Île-de-France

## PROGRAMMES EUROPÉENS : UN GUIDE DU PORTEUR DE PROJET

La Région Île-de-France a réalisé un guide pour accompagner les porteurs de projet dans leur demande de subvention FSE (Fonds social européen) ou Feder (Fonds européen de développement économique régional) auprès des services. Il explique le déroulement des différentes étapes et apporte une vision générale de l'ensemble des règles régissant les fonds européens. Avec des cas pratiques. •

**D'INFOS**  
www.europeidf.fr



## Élevage avicole

### GRIPPE AVIAIRE : DU CHÔMAGE PARTIEL ASSORTI DE FORMATIONS

Le 14 janvier dernier, le ministère de l'Agriculture validait la stratégie d'éradication du virus de la grippe aviaire qui affecte huit départements du Sud-Ouest.

Elle implique la création de "vides sanitaires", donc l'arrêt de la production. La Fédération générale de l'agroalimentaire CFTD a appelé le 18 janvier à activer des dispositifs de chômage partiel articulés avec des actions de formation.

Quelque 30 000 emplois de la filière sont impactés.

"Pour les salariés qui n'auront plus d'activité pendant plusieurs mois, il faut en profiter pour les former selon les besoins du salarié, qu'il s'agisse des savoirs fondamentaux ou de formations spécifiques à l'outil de travail", propose Éric Pommageot, secrétaire national FGA-CFTD. Il s'agit donc d'aller au-delà des aides financières déjà annoncées par le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll.



Canetons dans un élevage.

Une réunion de crise au ministère a été demandée ainsi qu'une réunion des Opca concernés (Fafsea, Opcalim, Opcalia). ●

+ D'INFOS

<https://fga.cfdt.fr>

### Fédération de la plasturgie et des composites LE "KIT DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL EN PLASTURGIE"



La Fédération de la plasturgie et des composites met à disposition des professionnels de la branche un outil clés en main pour réaliser l'entretien professionnel, qui doit être obligatoirement conduit avant le 7 mars prochain.

"La majorité de nos entreprises sont des petites structures, qui n'ont pas nécessairement de service juridique ou de ressources humaines et d'évolution de carrière, indique Florence Poivey, présidente de la Fédération (et par ailleurs présidente de la

commission formation du Medef). Conformément à la signature de notre accord formation du 25 mars 2015, nous mettons à leur disposition un kit « mode d'emploi » simple, ergonomique et fonctionnel pour faciliter leurs démarches." ●



+ D'INFOS

[www.laplasturgie.fr](http://www.laplasturgie.fr)

### Croix-Rouge LES FORMATIONS CONTINUES



Le 30 janvier, les instituts franciliens de formation sanitaire et sociale de la Croix-Rouge française ouvrent leurs portes au public.

L'occasion pour les formateurs et les apprenants de présenter au public l'ensemble des formations aux métiers paramédicaux (infirmier, cadre de santé, ambulancier, aide-soignant, etc.), y compris continues. En Île-de-France, la Croix-Rouge française s'appuie sur un réseau de cinq instituts pour dispenser ses formations. ●

+ D'INFOS

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

# COMPTEZ SUR UN ALLIÉ POUR VOS RECRUTEMENTS

DES CONSEILLERS SPÉCIALISÉS « ENTREPRISES » SONT FORMÉS POUR RÉPONDRE TOUJOURS MIEUX AUX BESOINS DES EMPLOYEURS.



AGIR POUR VOUS,

AVEC VOUS.



## LinkedIn UN CLASSEMENT DES COMPÉTENCES RECHERCHÉES

Le réseau social professionnel LinkedIn a publié le 12 janvier son classement annuel des compétences que recherchent en priorité les employeurs dans le monde. Les qualifications relatives à l'analyse des données occupent plusieurs places importantes parmi les 25 compétences listées, avec notamment la compétence dite "statistical analytics" (ou "études analytiques") qui se hisse à la deuxième place. ●

+ D'INFOS  
<https://fr.linkedin.com>

## Centre national d'enseignement à distance JEAN-CHARLES WATIEZ, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ancien directeur du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), Jean-Charles Watiez est le nouveau directeur général du Centre national d'enseignement à distance (Cned).

Sa nomination met fin à l'intérim de Béatrice Boury,

qui devient sa directrice de cabinet. Elle avait remplacé Serge Bergamelli, directeur général de 2011 à mars 2015. Diplômé de l'ESCP, Jean-Charles Watiez est ancien élève de l'ENA. Affecté à sa sortie de l'ENA en 2005, au ministère des Finances, il est chef de projet en charge du pilotage et de la bascule des applications informatiques de dépenses de l'Etat à la LOLF. Avant d'être nommé début 2008, directeur régional du Limousin de la Caisse des Dépôts. Puis en 2011, directeur de cabinet du directeur général du groupe Caisse des Dépôts. ●



Jean-Charles Watiez, directeur général du Cned.

+ D'INFOS [www.cned.fr](http://www.cned.fr)

Les solutions formation ?  
Notre déformation professionnelle

Opcalia : plus que des services, des solutions !

ANTICIPER VOS BESOINS    MANAGER LES COMPÉTENCES    GÉRER/ÉVALUER VOTRE INVESTISSEMENT

RECRUTER/INTÉGRER VOS COLLABORATEURS    ACHETER DES FORMATIONS

Pour que votre investissement Formation soit une véritable ressource pour l'avenir de votre entreprise, n'hésitez pas à nous contacter.

[opcalia.com](http://opcalia.com)

OPCALIA  
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

## Demos SE FORMER SUR SMARTPHONE ? LE "M-LEARNING" ARRIVE



Un usage de Pocket Impulse.

Qu'est-ce que le "m-learning" ? Une formation que l'on peut suivre sur sa tablette ou son smartphone. Objectifs : obtenir une meilleure implication des apprenants.

L'organisme de formation Demos, qui propose plus de 1 300 formations interentreprises en salle et 1 500 modules de e-learning, lance à présent son activité de formation multimodale avec "Pocket Impulse". Cette offre est composée d'applications micro-learning ludiques, pour mobiles et tablettes en ligne ou hors ligne : "Pocket Impulse Training" et "Pocket Impulse Quiz". Des tableaux de bord ("Pocket Impulse Analytics") permettent la gestion des accès et l'analyse des données. Demos a mis au point ces applications dans le cadre d'un partenariat avec l'éditeur de logiciels Teach on Mars. ●

+ D'INFOS  
[www.pocketimpulse.com](http://www.pocketimpulse.com)

## Commission européenne PROGRAMME POUR L'EMPLOI ET L'INNOVATION SOCIALE

Dans le cadre du programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), la Commission européenne publie son troisième rapport de suivi. Il cite en exemple une collaboration entre l'Autriche, la Croatie et la Slovénie en matière de prévision des compétences, qui a donné lieu à la réalisation d'un logiciel pour planifier des quotas d'inscription en formation. ●

+ D'INFOS <http://ec.europa.eu>

## Normandie LANCEMENT DU "GRENELLE NORMAND DE L'APPRENTISSAGE"

Le "Grenelle normand de l'apprentissage" a été lancé le 14 janvier au Pôle formation des industries technologiques du Havre.

Hervé Morin, président de la Région Normandie, et David Margueritte, vice-président en charge de la formation et de

l'apprentissage, ont présenté leur objectif aux partenaires régionaux de l'emploi-formation : augmenter de 50 % le nombre de bénéficiaires de formations en alternance dans les six ans à venir. Cette "grande consultation" des acteurs permettra de définir les actes et les outils à mettre en œuvre.



Hervé Morin, lors de sa visite du CFAI du Havre, le 14 janvier.

La Normandie compte 71 CFA et trois sections d'apprentissage, pour 22 275 apprentis (- 9,5 % en quatre ans). Les niveaux CAP et bac professionnel attirent de nombreux d'apprentis : plus de 76 % des jeunes apprentis en Normandie. Une proportion plus importante qu'au niveau national. "Nous savons que les jeunes qui en sont issus trouvent plus rapidement du travail. Les propositions du plan régional d'apprentissage issues du Grenelle normand devront être formulées pour la rentrée de septembre 2016", a indiqué Hervé Morin. Les chantiers prioritaires sont l'information des jeunes, l'adaptation de la carte des formations, la relation aux entreprises, le soutien aux apprentis (logement, etc.). ●

+ D'INFOS [www.hautenormandie.fr](http://www.hautenormandie.fr)



# EURO DE FOOTBALL 2016 : CRÉATION D'UN TITRE "GRANDS ÉVÉNEMENTS"

Spécialement créé en vue de l'Euro 2016, le CQP (certificat de qualification professionnelle) "Surveillance de grands événements" vise à qualifier les agents de sécurité qui vont être prochainement recrutés.

Philippe Grandin

Au Stade de France, qui verra l'ouverture de la compétition et la finale.

## LA SOLUTION

### QUOI ?

L'Euro 2016, championnat d'Europe de football organisé par l'UEFA (Union des associations européennes de football), qui réunira 24 équipes et leurs milliers de supporters.

### QUI ?

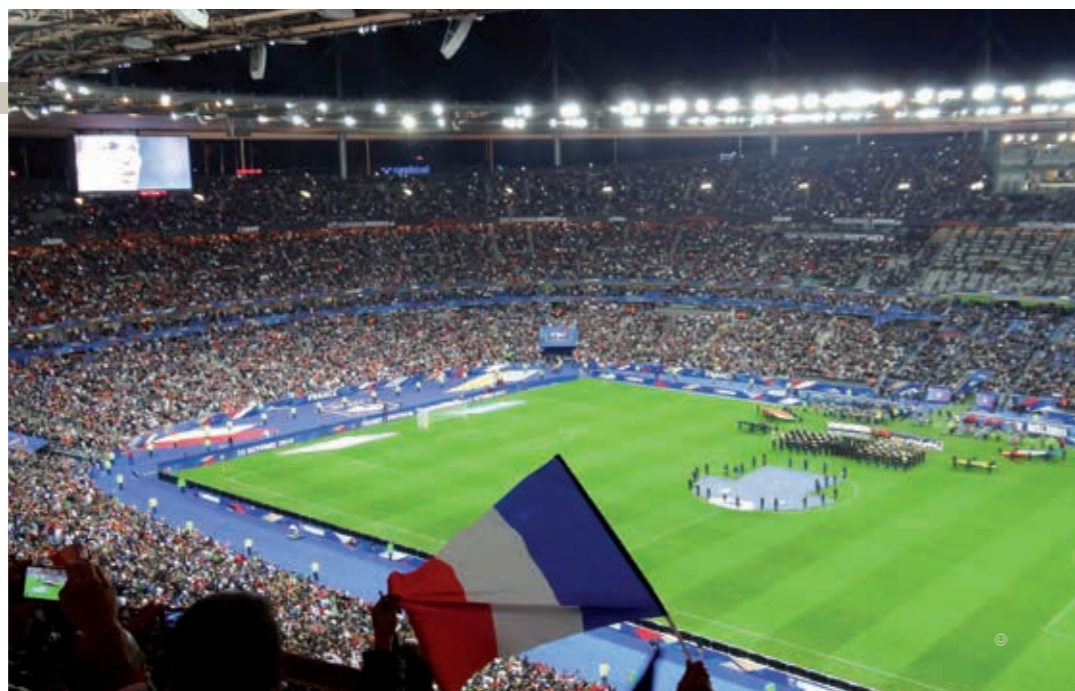
Les effectifs pour la protection des "fans zones" (lieux fermés avec écrans géants), extérieures aux stades. De 8 à 10 000 personnes vont être recrutées et formées.

### OÙ ?

Autour des stades de Paris, Saint-Denis, Lens, Lille, Saint-Étienne, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Nice, ainsi que dans toutes les villes où seront installés des écrans géants.

### POURQUOI ?

Pour la "gestion du risque terroriste", en tout premier lieu.



Face à la hausse temporaire d'activité liée à l'Euro 2016 de football, qui se déroulera du 10 juin au 10 juillet prochain dans notre pays, il est apparu nécessaire au gouvernement d'accroître les possibilités de recrutement de nouveaux agents de sécurité privée. Ces derniers auront à réaliser des missions plus circonscrites que celles qu'exercent aujourd'hui tous les agents en poste. Ceux-ci sont titulaires d'une carte professionnelle "Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage", consécutive à l'obtention du certificat de qualification professionnelle "Agent de prévention et de sécurité" (CQP APS).

**Une nouvelle carte professionnelle**  
Pour ces nouveaux et futurs agents, une

nouvelle carte professionnelle a été créée par le ministère de l'Intérieur, via un décret du 16 octobre 2015. Elle est dédiée à la "surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1 500 personnes". Sa détention est subordonnée à l'obtention d'un CQP spécialement créé en vue de l'Euro 2016. Le contenu et le volume horaire de la formation nécessaire pour acquérir ce CQP "Surveillance de grands événements" ont été définis par un arrêté du ministère de l'Intérieur du 2 décembre 2015 (parution au Journal officiel du 15 décembre). La mission de sécurité privée autorisée pour les futurs détenteurs de cette nouvelle carte professionnelle consistera principalement à réaliser le filtrage et le contrôle d'accès, la surveillance des bagages à main, la palpation de sécurité, la gestion des situations conflictuelles et l'alerte.

## LE CQP "SURVEILLANCE DE GRANDS ÉVÉNEMENTS"

L'arrêté paru le 2 décembre dernier précise les compétences qui seront évaluées dans le cadre du CQP "Surveillance de grands événements". Comme pour la plupart des CQP en sécurité privée, une quinzaine d'heures sont réservées aux notions juridiques : connaissance du livre VI du CSI (Code de la sécurité intérieure), dispositions du Code pénal, déontologie professionnelle... Les candidats à ce nouveau CQP devront suivre une formation de gestion des premiers secours. Ils devront également être capables de savoir gérer des risques et des situations conflictuelles. Suite aux attentats du 13 novembre, un module "Gestion du risque terroriste" occupera 14 heures.



Ces agents ne seront donc pas autorisés à gérer les alarmes, à faire des rondes de surveillance, à tenir un poste de sécurité ou à effectuer la surveillance par des moyens électroniques. D'une durée de validité de cinq ans, la nouvelle carte professionnelle permettra cependant à ses titulaires de compléter ultérieurement leur formation pour obtenir la carte professionnelle classique "Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage".

### Une professionnalisation nécessaire

De son côté, la Fédération des services CFDT, dans une lettre du 27 novembre 2015 adressée au ministre de l'Intérieur, regrette la création "dans la précipitation en vue de l'Euro 2016" d'un CQP "low cost" pour "contourner les dispositions réglementaires relatives à la formation obligatoire et préalable à l'exercice d'une activité de sécurité ou de sûreté". "Nous savons depuis le 28 mai 2010 que la France est le pays organisateur de l'Euro 2016 et je suis très surpris que l'on se préoccupe maintenant de la sécurité alors que nous avons six ans pour le faire", déplore Omar Kerriou, secrétaire fédéral de la CFDT-Services.

### Recrutement de 8 à 10 000 personnes

Selon Philippe Maquin, président de l'Union nationale des acteurs de formation en sécurité (Unafos), "les besoins en recrutement ont été évalués entre 8 000 et 10 000 personnes, principalement des demandeurs d'emploi". Tous les sites retenus pour l'Euro 2016 sont déjà dotés d'un service de sécurité, mais il est nécessaire de renforcer les effectifs pour la protection des "fans zones" (lieux fermés avec écrans géants), extérieures aux stades, ajoute-t-il. Le secteur entend recruter des agents féminins, plus à même d'assurer la palpation de sécurité sur les femmes. Soit entre 500 et 1 000 femmes. La formation au nouveau CQP devait initialement durer 70 heures, mais elle atteint aujourd'hui 105 heures, dont 14 heures spécifiques pour la gestion des risques terroristes. "Cela est consécutif à une décision de la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de la branche prévention-sécurité, suite aux événements tragiques du 13 novembre", explique Philippe Maquin. En outre, le nouveau CQP ne pourra être délivré que par des organismes de formation agréés par la branche. ●



14

heures de formation  
seront consacrées à  
la gestion du risque  
terroriste.

Très tôt engagée dans la vie publique et politique, Isabelle Gaudron entame son quatrième mandat d'élue au Conseil régional Centre-Val de Loire.

En matière d'actions régionales, elle s'inscrit dans la continuité en veillant à préserver le lien entre formation et développement économique du territoire.

Philippe Grandin

## ISABELLE GAUDRON

### VICE-PRÉSIDENTE TENACE

“

Ceux qui pensent que l'on s'ennuie au bout de quatre mandats à la Région doivent savoir que ce n'est pas du tout le cas." D'un rire léger, Isabelle Gaudron revient sur son parcours politique. Celui-ci débute en

1998 lorsqu'elle est élue conseillère régionale de la Région Centre. "Entre 1998 et aujourd'hui, le fait régional s'est imposé et a pris de l'importance. Les Régions deviennent les partenaires incontournables en matière de formation, d'économie, d'orientation...", observe-t-elle. Cette évolution s'effectue aujourd'hui dans un même périmètre pour la Région qui a pris le nom de "Centre-Val de Loire". "Nous sommes plus détendus", s'amuse-t-elle en référence à la fusion de certaines Régions. Pour son quatrième mandat en tant que vice-présidente déléguée à la formation professionnelle, à l'insertion et à l'orientation, elle affiche la même "volonté de se consacrer à ces mêmes domaines".

#### "Des dispositifs qui correspondent au terrain"

"Elle est bien dans son rôle de vice-présidente. Sa démarche consiste à construire concrètement des dispositifs qui correspondent au terrain", rapporte Jean-Patrick Gille, député PS d'Indre-et-Loire, conseiller régional Centre-Val de Loire. "Nous nous connaissons depuis trente ans, comme militant socialiste dans la même fédération puis au sein du Conseil régional. Elle est tenace et pragmatique concernant les sujets dont elle se saisit. Son objectif est de faire en

**bio**

1998  
conseillère  
régionale

2001  
adjointe au maire  
d'Amboise

2010  
vice-présidente  
de la Région  
Centre, déléguée  
à la formation  
professionnelle et  
à l'apprentissage  
et membre du  
bureau de  
l'Association des  
Régions de France  
(ARF)

2015  
vice-présidente  
de la Région  
Centre-Val de  
Loire, déléguée à  
la formation  
professionnelle, à  
l'insertion et à  
l'orientation

sorte que les choses avancent", ajoute-t-il.

Loin d'elle le changement de cap, "même si cela peut paraître étrange d'avoir eu une délégation à la culture" lors de son deuxième mandat de vice-présidente en 2006. "J'ai beaucoup travaillé à l'accès de tous à la culture. Ce sujet est similaire à celui de l'accès à la formation, aux savoirs d'autant plus que l'on retrouve les mêmes freins et les mêmes publics. Avec la formation, nous sommes confrontés à l'épanouissement personnel de chacun, tout comme avec la culture." En matière d'insertion, le premier acte à poser pour Isabelle Gaudron est d'amener les personnes en situation d'illettrisme à acquérir les savoirs de base, seule possibilité d'évolution dans leur vie professionnelle. "C'est un chantier ouvert qui doit être poursuivi et développé et j'y tiens particulièrement", prévient-elle.

#### "La passerelle entre économie et formation"

Membre du Parti socialiste (PS) depuis 1983, titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale, Isabelle Gaudron s'engage rapidement dans la vie publique. Elle exerce dans un premier temps la fonction de directrice de cabinet du maire de Montlouis-sur-Loire (1983-1996) puis celle d'assistante parlementaire de Jean-Jacques Filleul (1996-2002). "Élue locale et communautaire à Amboise en 2001, je me suis occupée de l'emploi et de l'économie." Une expérience qui lui vaut aujourd'hui encore de saisir "toute la force de la passerelle et des liens entre le développement économique et la formation".



“

Avec la formation, nous sommes confrontés à l'épanouissement personnel de chacun"

Les Régions ont d'ailleurs réussi, suite à des négociations, "à acter dans la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) une compétence affirmée sur le développement économique, les aides aux entreprises...". Une manière de réaffirmer "le lien très fort avec la formation initiale et continue". Il en va effectivement de "l'intérêt de la personne, à savoir la manière dont elle trouve sa place par rapport à l'emploi via la formation et la qualification". Il y a aussi une dimension collective car "dès lors qu'une ambition est fixée pour une région ou un bassin de vie (attirer des entreprises, maintenir un tissu industriel, développer de nouvelles filières...), elle doit être accompagnée par une politique en matière de formation".

#### "Une logique de parcours"

En ce début d'année, la construction du contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) constitue un acte important pour Isabelle Gaudron. "Nous avons une petite année

pour le construire et ce moment appelle derrière un document stratégique qui doit être à la fois un diagnostic de l'existant et une projection sur plusieurs années en termes économique, de mutations, d'objectifs politiques...", fait-elle valoir.

Dans le cadre de son quatrième mandat, elle abandonne l'apprentissage "sans pour autant être en rupture d'autant plus que nous avons largement posé les bases de chantiers comme par exemple le développement du réseau des « développeurs » de l'apprentissage" dont l'objectif est de promouvoir ce mode de formation tant auprès des entreprises que des jeunes. Dans les domaines de la formation, de l'insertion et de l'orientation, Isabelle Gaudron avance "une logique" qui fait intervenir la notion de parcours. Le rôle de la Région est bien "d'accompagner les gens sur une partie de leur vie professionnelle, dans un processus plus ou moins long". En ce début de mandat, elle entend "se réinterroger sur nos politiques régionales au regard des nouveaux dispositifs nationaux portés par la loi du 5 mars 2014". ●



# CNEFP : CONSOLIDER LA CULTURE DE L'ÉVALUATION ET DU PARITARISME

**Avec une nouvelle présidente, Michèle Tallard, qui succède à Sandra Enlart, le Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle (CNEFP) doit relever de nouveaux défis, dont la valorisation des résultats de ses nombreux travaux sur l'évaluation de la formation professionnelle.**

Knock Billy

**A**ux termes de deux mandats de deux ans, Sandra Enlart a quitté officiellement ses fonctions de présidente du Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle (CNEFP), le 6 janvier dernier. Depuis 2011, durant le mandat de la directrice générale d'Entreprises & Personnel, le Conseil a permis, à travers ses nombreux travaux, de faire prendre conscience aux acteurs de la formation de l'importance de l'évaluation et du paritarisme dans la gouvernance de la formation professionnelle.

## La prise en compte des travaux

Cette instance a été créée par l'accord national interprofessionnel du 5 octobre 2009 (sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels),

et officiellement installée le 5 mai 2011. Elle constitue l'un des groupes techniques paritaires majeurs de la formation professionnelle. D'ailleurs, ses missions et son positionnement ont été revus par les partenaires sociaux dans l'Ani du 14 décembre 2013 sur la formation professionnelle, qui le charge de "mener ou faire réaliser tous travaux d'évaluation concernant les poli-



Michèle Tallard, nouvelle présidente du Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle, est chercheuse à l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (Université Paris-Dauphine).

tiques paritaires de formation professionnelle". "À l'issue de ces quatre ans passés à la présidence du CNEFP, l'un de mes regrets est la faible prise en compte par les pouvoirs publics des travaux du Conseil, tient à exprimer Sandra Enlart. On peut estimer que les politiques se sont approprié 10 % des études produites. C'est dommage, car nous avons besoin de ces évaluations."

"Les partenaires sociaux ont aussi une responsabilité dans cette situation, reconnaît Christian Janin, président du Comité paritaire national pour la formation professionnelle et l'emploi (Copanef) : Ils n'ont pas toujours utilisé tout ce



# 24

membres

du Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle.

qui a été produit par le Conseil." Finalement, cet "écart entre l'idéal de l'évaluation et la réalité pratique appelle à une certaine modestie", observe l'ancienne présidente du Conseil.

## Nouveaux défis

Pour la nouvelle présidente, Michèle Tallard, il est important de "consolider la culture de l'évaluation et du paritarisme". Ce dernier "ne peut vivre sans s'appuyer sur l'évaluation des politiques et des pratiques dans ce domaine".

Elle fait de la valorisation des travaux du Conseil national d'évaluation de la formation professionnelle un des chantiers à mener en 2017. À ce titre, un colloque de promotion de l'évaluation de la formation professionnelle, qui a dû être annulé fin 2015, devrait être organisé fin 2016. Michèle Tallard devra faire en mai prochain au Copanef des propositions pour que le Conseil soit "plus efficace, plus efficient et plus pertinent". Elle présentera son programme de travail à moyen terme, son positionnement dans la sphère paritaire et ses missions.

## Résultats d'enquêtes

En 2016, outre la valorisation de ses travaux, le CNEFP rendra publics les premiers résultats de certaines enquêtes en cours.

Ainsi, avant mars, seront rendus publics des éléments du "dispositif d'enquête sur les formations et les itinéraires des salariés" (Defis). Ces premiers résultats, que diffusera le Céreq, "permettront de faire connaître le dispositif et de le valoriser", espère la nouvelle présidente. L'enquête com-

## COMPOSITION ET RESSOURCES

Le CNEFP est constitué de vingt-quatre membres, dont dix représentants des organisations de salariés, neuf représentants des organisations d'employeurs et cinq personnalités qualifiées. Michèle Tallard et Jean-Louis Dayan, ancien directeur du Centre d'études de l'emploi (CEE) sont les deux nouveaux membres du Conseil. Depuis 2015, il bénéficie de ressources propres issues du FPSPP (Fonds paritaire). Cette nouvelle mesure fait suite à l'Ani du 13 décembre 2013 sur la formation professionnelle, qui a élargi ses missions et son positionnement. Une enveloppe de deux millions d'euros est prévue par l'annexe financière 2015 du FPSPP pour le financement des études et évaluations lancées par le Copanef, notamment sur "les programmes confiés aux Opcva et au FPSPP", "les mesures prises pour évaluer la qualité des formations", et "les dispositifs innovants mis en place par les branches pour atteindre les objectifs de l'Ani du 14 décembre 2013".

porte deux volets, "Entreprise" et "Salarié", et vise à étudier les actions de formation suivies par les salariés et leurs effets sur les parcours professionnels. La première publication concernera le volet "Entreprise".

Un autre chantier mobilisera le CNEFP ce semestre : une étude sur les formations obligatoires et leurs effets sur les trajectoires professionnelles des salariés. Elle mettra en lumière la variété des déclinaisons de ces actions de formation, et permettra de combler l'absence de données disponibles sur le sujet. Ces résultats sont attendus pour juin prochain. ●



1. Réalisé auprès de 4 500 entreprises, il vise à recueillir des informations détaillées sur le contexte dans lequel les salariés se forment (ou non).

2. Il consiste à interroger annuellement un panel de 16 000 salariés. De 2015 à 2019, cinq vagues permettront le repérage de l'ensemble des formations suivies et de tous les changements professionnels intervenus.



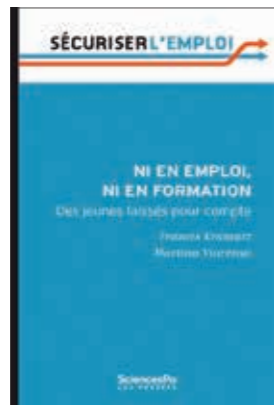
## À LA RADIO

### “Du grain à moudre” sur France Culture

Le “podcast” (enregistrement téléchargeable) de l’émission “Du grain à moudre” de France Culture du 21 décembre dernier, sur le thème “La formation est-elle le remède au chômage?”, est disponible. Les invités : Bertrand Martinot, économiste, ancien délégué général à l’emploi et à la formation professionnelle, Anne-Cécile Geoffroy, rédactrice en chef adjointe de *Liaisons Sociales Magazine* et Florence Poivey, présidente de la commission éducation, formation et insertion du Medef.

#### + D'INFOS

[www.franceculture.fr](http://www.franceculture.fr)



Francis Kramarz,  
Martina Viarengo  
Paris : Presses de  
Sciences Po, 2015

## PUBLICATION

### Ni en emploi, ni en formation Des jeunes laissés pour compte

Francis Kramarz, directeur du Centre de recherche en économie et statistique, et Martina Viarengo, professeure de sciences économiques à l’Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, se penchent sur les politiques menées en matière d’éducation et de formation pour prévenir et combattre le chômage des jeunes. Leur ouvrage propose une vue d’ensemble des impacts concrets de ces politiques appliquées de l’enfance à l’âge adulte.

#### + D'INFOS

[www.pressesciencespo.fr/](http://www.pressesciencespo.fr/)



## PUBLICATION

### Rebondir, nouvelle formule

Depuis plus de vingt ans, que le magazine *Rebondir* épaula les demandeurs d’emploi et les personnes en reconversion. Le groupe *Courrier Cadres* a lancé en janvier une nouvelle formule. Le magazine, qui est devenu un bimestriel, s’appuie sur un partenariat avec Pôle emploi pour informer ses lecteurs sur les nouveaux services qu’offre Emploi Store, teste les métiers qui recrutent, et propose des dossiers et des conseils pratiques.

#### + D'INFOS

<http://rebondir.fr>  
<http://www.courriercadres.com/boutique>



## PUBLICATION

### Skillset and match

Le nom de cette publication (anglophone) du Cedefop (Centre européen d’information sur la formation professionnelle) est un jeu de mots : skillset signifie “ensemble de compétences”. Le numéro de janvier est disponible en téléchargement, avec au sommaire l’engagement des PME dans l’apprentissage, la formation en milieu de travail comme “environnement gagnant-gagnant”, des interviews de Peter Cappelli (Université Wharton de Pennsylvanie), Jason Holt (entrepreneur britannique) et Micheline Scheys, présidente du Cedefop. Et un panorama de formations au Danemark.

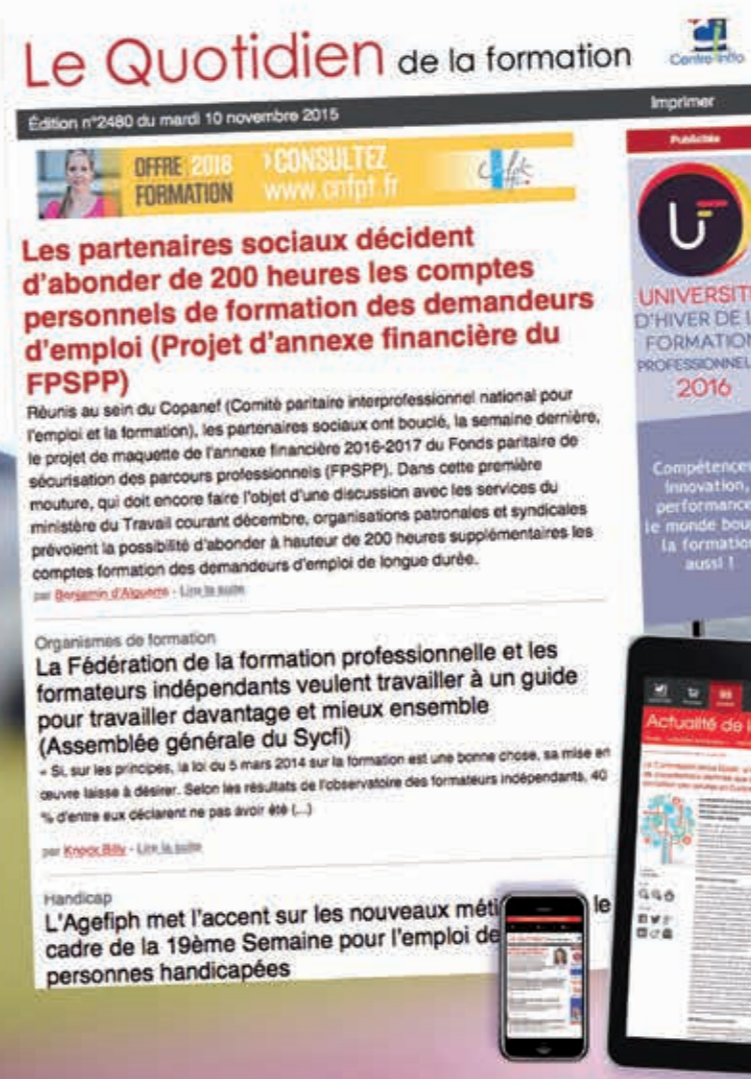
#### + D'INFOS

[www.cedefop.europa.eu/fr](http://www.cedefop.europa.eu/fr)

TOUS LES MATINS, LES POINTS FORTS DE L'ACTUALITÉ DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION

# Le Quotidien de la formation

Les textes législatifs, les chiffres, les acteurs, les pratiques et les débats



Et pour être informé en continu :  
[www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

Abonnement au *Quotidien de la formation*  
sur <http://boutique.centre-info.fr>

*Formation continue, tout change.  
Pour tout comprendre,  
votre meilleur conseiller juridique !*



La référence  
de plus de 10 000 professionnels  
de la formation

édition  
2016

# FICHES PRATIQUES

Les fiches pratiques de la formation continue

[www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr)

**40** ans  
VOTRE  
EXPERT  
FORMATION  
Centre Info

